

## Une résidence services comme alternative

Située au centre-ville de Villefranche-sur-Saône, à proximité des commerces et des transports en commun, une résidence pour adultes en situation de handicap gérée par l'AGIVR Beaujolais Val-de-Saône Handicap ouvrira ses portes le 2 septembre prochain. « Nous voulons proposer une alternative aux foyers traditionnels pour des personnes ayant un bon niveau d'autonomie qui n'ont pas pour projet de vivre en collectivité », explique Isabelle Buchheit, chef de service. Au rez-de-chaussée d'un immeuble dont les deux étages comportent des logements « ordinaires »,

neuf studios de 25 m<sup>2</sup> permettront aux résidents de vivre chez eux tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé apporté par une équipe éducative composée de trois professionnels à temps partiel ainsi que d'un gardien présent la nuit pour garantir la sécurité.

### Auto-détermination et pair-aidance

Chaque résident disposera d'une petite cuisine et d'une salle de bain pour vivre en toute autonomie. Une cuisine et une salle à manger communes leur permettront de partager des moments ensemble s'ils le souhaitent. Cette nouvelle

forme d'habitat n'est pas conditionnée à un statut (travailleur ou non travailleur par exemple) « Notre but est de permettre aux personnes de rester chez elles, quelle que soit l'évolution de leur parcours dans la vie quotidienne, et d'éviter ainsi les ruptures », souligne Isabelle Buchheit. L'accompagnement, plus léger qu'en foyer, s'attachera à soutenir les apprentissages pour développer l'autonomie et favoriser l'inscription dans la vie locale. Inclusion sociale, autodétermination, pair-aidance, et citoyenneté constituent les quatre piliers de cette future résidence. ●

## adapei de L'ain L'hébergement en question

Consciente que les attentes des usagers en matière d'hébergement et d'habitat évoluent, l'Adapei de l'Ain mène une vaste réflexion visant à restructurer l'offre existante. Sur le secteur de Bourg-en-Bresse, une étude des besoins a été réalisée en lien avec de nombreux partenaires (handicap mental et psychique, associations de protection des majeurs...). Ce travail a permis d'identifier précisément les besoins à partir des nomenclatures Serafin-PH et de déterminer quels types de prestations seraient nécessaires pour l'habitat de demain. « Ce qui ressort, c'est que l'on ne peut plus imaginer l'habitat sans le jumeler avec des prestations variées et souples qui s'adaptent aux parcours des personnes », souligne Patricia Badel, directrice de plusieurs foyers d'hébergement de l'Adapei de l'Ain. ●